

CONSEILS DONNES AUX SENIORS

Major (ER) Laurent ZIMMERMANN

PRÉVENTION

TOUT D'ABORD CHEZ VOUS, À LA MAISON

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. (ne restez pas isolés)

- Garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles. (les mémoriser)
- Société de télé-assistance.
- N'hésitez pas à appeler les gendarmes ou les policiers

Se protéger des cambriolages

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile.

- Fermeture fiable, judas, entrebâilleur.
- Alarme, volets, grilles.
- Changer les serrures lorsque vous perdez les clés.

Vous avez des équipements de protection. Alors utilisez les efficacement. Comment ?

- En fermant la porte d'entrée, même lorsque vous êtes chez vous.
- En ne laissant pas les clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, ou dans un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs. Car ils ne viennent pas au hasard chez leurs victimes.

- Ne pas inscrire nom et adresse sur le trousseau de clés.
- Sur la boîte aux lettres ou la porte ne pas mettre le prénom, ni veuf ou veuve.
- Au téléphone, ne dites pas : ça ne m'intéresse pas, je suis seul, ou veuf.
- Laissez croire que vous n'êtes pas seuls
- Ne laissez pas un portefeuille, carte bancaire, sac à main, visibles à travers les fenêtres.

ATTENTION, les piles de linge sont les cachettes les plus connues.

Si vous avez des objets de valeur, PHOTOGRAPHIEZ LES ;

En cas d'absence durable :

- Avisez voisins ou gardiens.
- Faites relever votre courrier.
- Le domicile doit paraître habité.
- Attention au message sur le répondeur.
- Signalez votre absence à la gendarmerie ou à la police (opération « tranquillité vacances »)

En cas de cambriolage :

- Ne touchez à rien
- Prévenez à partir d'un voisin.
- Ne pas prendre de risques si les cambrioleurs sont encore dans la maison.
- Relevez le maximum de renseignements (véhicule, langage, vêtements, direction de fuite...)
- Criez.

Se prémunir contre le vol à la fausse identité :

Ne pas ouvrir la porte avant de s'être assuré qui est là.

NE LAISSEZ PAS ENTRER UNE PERSONNE QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS.

- Demandez une pièce d'identité, ou une carte professionnelle.
- Si vous avez un doute téléphonez à un numéro que vous aurez cherché vous-même.
- L'idéal c'est d'avoir été avisé de la visite.
- Si vous laissez entrer une personne, fermez la porte derrière elle et ne la laissez jamais seule dans la maison.
- S'ils viennent à deux, faites de même et veillez à ce qu'ils soient toujours ensemble.
- Ne pas dire où vous cachez vos bijoux et votre argent.
- Ne vous faites pas rouler par des artisans peu scrupuleux : demandez un devis si possible ou au moins le montant de l'intervention.

ATTENTION AUX DEMARCHEURS ET VENDEURS A DOMICILE.

Leur cible : les personnes âgées.

Ce sont des beaux parleurs qui n'ont qu'un seul but : VENDRE (par n'importe quel moyen). D'un abord très sympathique, ils vont vous mettre en confiance. Cette première étape atteinte, ils vont tout faire pour entrer chez vous. S'ils réussissent, pour eux, la partie est pratiquement gagnée. Si en plus, ils réussissent à s'asseoir, pour eux, la vente est pratiquement assurée.

Méthode de vente : le vendeur va utiliser des arguments plus ou moins justes, plus ou moins honnêtes (souvent malhonnêtes) pour convaincre. Il n'hésitera pas à faire peur (risque d'incendie, ou non prise en charge par les assurances en cas de sinistre).

ATTENTION : actuellement, certains commerciaux essaient de vendre des détecteurs de fumée, dont l'installation sera obligatoire à partir de 2015 et non à partir de 2011 comme ils veulent le faire croire.

Alors vous disposez encore de 4 ans pour faire votre choix et NE PAS VOUS FAIRE GRUGER.

Si toutefois, ils réussissent à vous faire signer un contrat de vente, sachez qu'il s'agit d'une vente à domicile et vous disposez de 7 jours pour REFLECHIR et vous rétracter.

LORSQUE VOUS SORTEZ DE CHEZ VOUS

Le vol du téléphone portable :

- Ne le prêtez pas à un inconnu.
- Relever le numéro IMEI de 15 à 17 chiffres. (*#06#)
- Portez plainte et faites bloquer votre téléphone avec ce numéro.

Les pickpockets et vols à l'arraché :

- Faites vous accompagner à la banque pour toucher de l'argent (demandez à être isolés)
- Tenez votre sac coté opposé à la route et marchez près du mur.
- Dans la voiture, ne pas laisser traîner le sac à main sur le siège.
- En cas d'agression, criez « AU SECOURS »
- Evitez de retirer de l'argent à un distributeur. Ne pas se laisser distraire.

NE PAS LAISSER LE CODE SECRET AVEC LA CARTE BANCAIRE

- Méfiez vous de l'aide proposée à un distributeur : ne pas composer le code secret devant une personne.
- **Numéro du centre d'opposition des cartes bancaires : 0 892 705 705** (0,34 €TTC/min)

En cas d'agression

- N'opposez pas trop de résistance : la vie est plus précieuse que les biens.
- Appelez au secours en criant très fort.
- Si vous avez un sifflet, utilisez le.
- Relevez le maximum de renseignements ou détail (n° du véhicule, âge de l'agresseur etc. .
- Alerter la gendarmerie ou la police
- Déposer plainte. C'est important pour vous et pour les gendarmes.

Lorsque vous vous déplacez

- Empruntez les passages pour piétons. (faites un petit signe de remerciement)
- Aux feux tricolores, passez au petit bonhomme vert.
- Signalez votre présence
- La nuit mettez un gilet réfléchissant
- Si vous portez des vêtements sombres sachez que les autres vous voient moins bien.

Si vous êtes automobilistes :

- Faites vérifier votre vue, votre ouïe et vos réflexes.
- Attention aux médicaments
- Remise à jour avec la signalisation et le code de la route

SOLIDARITÉ

Ne laissez pas une personne dans la difficulté. Aidez la. Conseillez la.

Dites lui ce que vous avez entendu aujourd'hui.

Si vous connaissez des personnes isolées géographiquement ou familialement, invitez la et incitez la à intégrer des groupes du 3^{ème} âge, à faire des sorties.

Si vous constatez des cas graves ou critiques signalez les aux service de votre mairie ou à la gendarmerie ou la police.

Si vous appliquez tout ce que je viens de vous dire, vous vivrez encore longtemps et heureux. C'est mon vœu le plus cher.

PS : Les haies autour des maisons. L'un des soucis du cambrioleur est de ne pas être vu .

Pour lui, dès qu'il a franchi une haie (clôture), il peut agir tranquillement.

Il ne s'agit pas d'enlever toutes les haies qui se trouvent autour des maisons, mais il faut y réfléchir avant de la planter ou veiller à ne pas la laisser pousser trop haut.